Mgr. Freppel déclare qu'il lui est impossible de laisser passer les paroles de M. J. Roche sans protester.

Supprimer le serment par crainte de restrictions mentales, dit-il, est une théorie qui s'applique à toutes les formules proposées.

Le Pape a condamné la théorie des restrictions mentales. Innocent XI en a fait justice dans une bulle célèbre.

L'orateur rappelle la fête de l'Etre suprême où Robespierre a repoussé que l'idée soit venue à aucun législateur de nationaliser l'athéisme.

C'est à la Chambre à voir si elle veut nous ramener à Hébert, à Chaumette et donner à l'Europe le spectacle d'une pareille défaillance. (Applaudissements.)

M. Talandier répond quelques mots, et la discussion générale est close.

DISCUSSION DES ARTICLES

M. Fabre présente un amendement tendant à réduire la formule sacramentelle à ces deux mots « *Je jure* » qui, dit-il n'impliquent aucun caractère philosophique ni religieux.

La Chambre repousse cet amendement par 233 voix contre 214, et adopte la formule présentée par M. J. Roche, laquelle est ainsi conçue : « Sur mon honneur et ma conscience, je jure. »

La Chambre passe ensuite à la discussion de la partie de l'amendement J. Roche tendant à la suppression des emblèmes religieux dans les prétoires.

M. Varambon, au nom du gouvernement, repousse très vivement cet article, comme devant troubler l'esprit dans les campagnes où une pareille mesure produirait une grande irritation. (Applaudissements à droite).

Après une réplique de M. Madier de Montjau, on procède au vote ; mais le résultat donne lieu à un pointage.

BÉNÉFICES DES PENSIONS

Pendant ce temps la Chambre pread en considération la proposition de loi de M. Paul Casimir Périer et un grand nombre de ses collègues, ayant pour but d'accorder à tous les officiers et assimilés des deux armées de terre et de mer retraités sous tous les régimes antérieurs aux lois des 22 juin 1878 et 5 août 1879, ainsi qu'aux veuves et orphelins, le bénéfice des tarifs de pension établis par ces deux dernières lois.

OUTRAGES AUX MŒURS

La Chambre aborde ensuite la discussion du projet de loi ayant pour objet la répression des outrages aux bonnes mœurs, et la modification de l'article 330 du code pénal.

M. Gaillard combat le projet.

La commission, dit-il, assimile les journalistes aux écrivains.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi

REPRISE DE LA DISCUSSION DU SERMENT

L'amendement de M. J. Roche, tendant à la suppression des emblèmes religieux, est adopté par 210 voix contre 197.

L'ensemble de l'amendement est adopté par 264 voix contre 151.

La prochaine séance est renvoyée à lundi.

La séance est levée à 6 h. 05.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le général de brigade en retraite Henri Lefebvre, commandeur de la légion d'honneur est mort hier à Paris, à l'âge de quatre-vingt deux ans.

M. le capitaine d'état-major Didier, arrêté sur le territoire italien pour port d'armes prohibées et condamné à trois mois de prison, vient d'être mis en liberté et gracié par le gouvernement italien.

M. le capitaine Didier est arrivé hier à Marseille, où il est en garnison.

L'*Officiel* a publié une décision du ministre de la guerre adressée à MM. les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, et aux généraux commandants les corps d'armée et une circulaire portant que les capitaines brevetés seront appelés à faire un stage d'une durée de deux ans dans les états-majors de corps d'armée ou de division.

Pendant la durée du stage, les capitaines stagiaires seront astreints à faire le service pendant trois mois, du 1er juillet au 1er octobre, et à prendre part aux manœuvres annuelles d'automne dans les régiments des différentes armes de leurs corps d'armée.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les avertisseurs d'incendie. — C'est demain lundi soir, que doivent être inaugurés les avertisseurs d'incendie sur lesquels le *Journal de Roubaix* a déjà donné à ses lecteurs les détails les plus complets.

Une jeune voleuse. — Thérèse Vandekerkhove, n'a que quinze ans, et déjà elle a un goût prononcé pour la coquetterie. Mais la jeune fille est *rattacheuse* et son métier peu lucratif ne lui procure pas les moyens de satisfaire sa vanité. Après avoir longtemps cherché, elle trouva tout à coup, pour arriver à ses fins, un expédient beaucoup plus facile à coup sûr, mais aussi, plus dangereux.

Samedi soir elle s'avisa d'enlever quelques jolis colis d'une boutique de la rue St-Antoine. Malheureusement elle fut aperçue par la marchande qui se mit aussitôt à crier : Au voleur ! Un agent de police arriva juste à temps pour arrêter Thérèse qui fuyait déjà à toutes jambes vers la rue Pellart. Elle a été aussitôt conduite au dépôt.

Rixe. — Samedi soir, deux ouvrières, Marie Soine et Hélène Sautoran, toutes deux *soigneuses* et âgées de 20 ans, se battaient près du pont de Tourcoing, au grand divertissement des nombreuses personnes présentes. Les injures pleuvaient en même temps que les coups de griffe et les coups de poings, et la rixe allait prendre une mauvaise tournure, lorsque quelques femmes eurent la bonne idée de s'interposer et de séparer les combattantes.

La paroisse de Leers recevait, jeudi, son nouveau pasteur, M. l'abbé Bordoduc, ancien professeur au collège de Roubaix.

C'était une joie universelle et tous les habitants participaient à cette fête avec le plus cordial et le plus religieux entrain.

Une cavalcade, composée de cinquante cavaliers, était allée chercher le nouveau curé aux confins de la commune.

Le nouveau pasteur que chacun attend avec impatience, arrive accompagné de M. le doyen de Lannoy, de M. le curé de Wattrelos et de M. le curé de Lys.

Près du tissage de M. Motte, M. Salembier, maire de Leers, escorté des membres du Conseil municipal et du bureau de bienfaisance, adresse à M. l'abbé Bordoduc une allocution pleine de sens religieux et d'a-propos : « à l'heure qu'il est surtout, M. le curé, dit-il en substance, nous avons besoin de paix et de concorde : votre vœu le plus cher est de les maintenir, notre desir le plus ardent est aussi de les conserver. »

M. le curé répond avec un grand tact à ce petit discours. Malheureusement la pluie, qui vient à tomber à torrents, interrompt et disperse le cortège.

La pluie s'étant un peu calmée, on arriva à l'église où le curé reçut les vœux et les compliments du conseil de fabrique.

Puis M. le doyen monta en chaire et présenta à la paroisse le pasteur si impatiemment attendu. Après la profession de foi et les cérémonies d'usage, M. le curé prit à son tour la parole.

« Mes frères, dit-il, je viens vous apporter la paix, et comme N.-S. j'ai dit bien des fois à ses disciples, je viens vous dire : *Pax vobis*. La paix avec Dieu c'est le bien le plus précieux; la paix dans les familles; c'est le bonheur de la vie quand elle est conservée, c'est un immense malheur quand elle est troublée ; la paix avec le prochain que N.-S. J.-C. nous recommande de garder à tout prix. Une paroisse, est une grande famille dans laquelle l'union doit toujours régner. S'il y a deux chefs, deux autorités il faut que nous rendions à l'une comme à l'autre, l'obéissance et le respect. Quand on le veut sincèrement, l'accord entre ces deux autorités est toujours facile; la bonne harmonie ne sera point rompue.

Mais qui suis je au milieu de vous pour vous parler de la sorte ? Je suis l'envoyé de Dieu.

Après ces touchantes paroles que nous ne faisons que résumer, M. l'abbé Bordoduc remercia ensuite M. le doyen son installateur, et le vicaire qui a dirigé la paroisse pendant un mois avec tant de tact et de dévouement.

Après le salut et la bénédiction du Saint-Sacrement qui vinrent terminer cette belle cérémonie, la musique munipale salua M. le curé d'un de ses plus beaux airs, et la foule s'écoula lentement et heureusement impressionnée.

— Trains supplémentaires. — Pendant la saison des bains de mer du 1er juillet au 30 septembre 1882, il y aura des trains supplémentaires entre Lille, Hazebrouck, Calais et Dunkerque et retour.

1° Il sera créé entre Lille, Hazebrouck, un nouvel express aller et retour. A l'aller ce train sera en correspondance à Hazebrouck avec le train vers Dunkerque. Au retour le train partant de Dunkerque à 9 h. 35 m. du soir, sera prolongé jusqu'à Lille.

2° Il sera crée en service hebdomadaire un train de Lille à Dunkerque et retour.

Départ de Lille à 11 h. 45 du matin.
Arrivée, à Hazebrouck à midi 40.
Arrivé à Dunkerque à 1 h. 53 soir.
Retour de Dunkerque à 10 h. 5 matin.
Arrivée à Hazebrouck à 11 h.
Arrivée à Lille à midi.
Départ d'Hazebrouck pour St-Omer à midi 51.
Arrivée à St-Omer à 1 h. 50 soir.

TOURCOING

Un déplorable accident. — Samedi soir, vers 6 heures et demie, un enfant de 4 ans, Jules Clarisse, dont les parents sont fermiers à la Croix-Rouge, a eu la jambe gauche complètement broyée sous les roues d'un camion.

Cette voiture, qui appartient à M. Barbe, cultivateur rue du Long-Pot, à Fives, stationnait en face du cimetière de la Croix Rouge, où elle déchargeait un monument funèbre.

M. Barbe avait défait une chaîne d'attelage à l'un de ses chevaux. Pendant qu'il était occupé à rentrer le bloc de marbre dans le cimetière un gamin raccrocha la chaîne et fit avancer le véhicule.

Tous les enfants assez nombreux, qui jouaient autour des chevaux, essayèrent alors de grimper sur le camion. C'est à ce moment que le jeune Clarisse roula sous les roues.

On croit que l'amputation sera nécessaire.

Un fraudeur précoce. — Un gamin de 12 ans, Jules Desgloires, demeurant à la Blanche-Porte, a été arrêté, avant-hier, par les gendarmes. Notre petit homme était en possession de treize boîtes d'allumettes d'importation belge.

LILLE

A chacun son dû. — On nous prie de faire l'addition suivante au compte-rendu *communiqué* du Conseil municipal donné hier.

« C'est sur la proposition de M. Roussel que, dans sa séance de vendredi soir, le Conseil municipal a été unanime pour inviter l'administration à réclamer la réouverture de la gare des Postes. »

Dont acte.

Une fête à l'Université Libre. — La Faculté libre de médecine a celébré, hier, sa fête patronale. Tous les professeurs en robe, les étudiants les fondateurs et bienfaiteurs de la Faculté assistaient à la messe célébrée dans la chapelle de l'Hotel académique, par Mgr Hautcœur, recteur de l'Université.

Pendant la messe, les étudiants ont fait entendre des chants religieux, exécutés avec beaucoup d'art et de talent.

M. le chanoine Baunard, professeur de théologie, a fait un sermon sur le role du médecin chrétien dans la société moderne, du médecin colportant la vérité et la faisant aimer et respecter par les merveilles de charité qu'elle lui fait accomplir.

Exposition d'art industriel. — La distribution des récompenses aux exposants aura lieu au théâtre, le dimanche 25 juin 1882, à 3 heures de l'après-midi.

Les abonnés et leur famille seront admis sur la présentation de leurs cartes d'abonnement à l'Exposition.

Clôture définitive le 3 juillet 1882 à 6 heures du soir.

Dimanche 25 et lundi 26 juin de 9 heures du matin à midi, entrée gratuite. — De une heure à 6 heures du soir, entrée, 50 centimes.

Le banquet organisé à l'occasion de la distribution des récompenses de l'Exposition internationale d'Art industriel, aura lieu aujourd'hui à huit heures du soir, à l'Hôtel de l'Europe et non à l'ancien Cercle du Nord, comme cela avait été primitivement projeté.

Contributions indirectes. — Un concours pour le surnumérariat de l'Administration des Contributions indirectes aura lieu dans le chef-lieu de chaque département, le 17 juillet 1882.

La presse lilloise. — Nous croyons savoir que la rédaction en chef du *Progrès du Nord* va changer de mains.

M. Grégoire allant prendre la direction de l'établissement thermal de St-Amand, le secrétaire de rédaction d'un grand journal de Lille, serait appelé à lui succéder.

Nécrologie. — Nous apprenons avec une douloureuse sympathie, le malheur qui vient de frapper la famille de M. Labbé, commandant par *intérim* du bataillon des sapeurs-pompiers.

Son fils, âgé de 23 ans, a succombé hier aux suites d'un refroidissement gagné dans l'incendie de la filature du quai Saint-Martin, il y a bientôt un an.

Engagé volontaire aux pompiers de Lille, le jeune Labbé avait apporté à cette si utile institution toute l'ardeur de sa jeunesse et toute le dévouement de son cœur.

Il est mort à la fleur de l'âge, victime du devoir accompli. Ses anciens camarades et les nombreux amis que l'aménité de ses relations lui avait créés, n'oublieront pas sa mémoire.

B.

Les bannières des Orphéons. — Sous ce titre, nous lisions hier dans l'*Echo du Nord* :

« Les orphéons de France se plaignaient depuis quelque temps de n'avoir comme signe de ralliement que des bannières ressemblant trop à celles des églises. Aussi, demandaient-ils à arborer le drapeau national.

« Cette concession ne pouvait leur être faite. le drapeau français appartenant à l'armée.

« Mme Pelouze, sœur de M. Wilson, vient d'arriver à Paris pour s'occuper d'une grande fête qui sera prochainement donnée dans sa résidence de Chenonceaux ; elle a imaginé de créer une sorte d'enseigne à l'usage des orphéons.

« C'est un étendard où se retrouvent les trois couleurs, mais des emblèmes pacifiques, des branches d'olivier mêlées à des branches de chêne avec une lyre pour couronnement. le tout très artistique et exécuté sur les dessins de M. Auguste Marc, directeur de l'*Illustration*.

« Tous les orphéons de France sont convoqués à venir chercher cette enseigne à Chenonceaux, le 23 juillet prochain.

« La cérémonie sera présidée par M. Jules Grévy. »

Nous avons voulu savoir jusqu'à quel point cette visite avait été accueillie par les sociétés chorales si nombreuses à Lille, et voici ce que nous avons appris :

D'abord elles ont été, en très grande majorité, aussi surprises que nous-mêmes d'apprendre qu'elles se plaignaient « depuis quelques temps d'avoir pour signe de ralliement des bannières, ressemblant trop à celles des églises. »

Elles se montrent fort touchées de la gracieuse invitation de Mme Pelouze, sœur de M. Wilson, d'aller, elles, sociétés essentiellement démocratiques, chercher dans le château princier de Chenonceaux, un cadeau que les frais du voyage paieraient vraiment trop cher.

Enfin, elles ne sentaient pas du tout le désir de *laïciser* les bannières sous lesquelles elles ont su remporter tant de glorieux succès.

J'ai dit.

L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de pharmacie aura lieu, au siége des écoles supérieures de pharmacie et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le lundi 10 juillet 1882.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'académie dans laquelle ils résident.

Sont admis à concourir, les candidats pourvus de quatre, huit ou douze inscriptions qui auront subi, avec la note *Bien*, les examens de fin de première et de deuxième année et l'examen semestriel.

Seront, en outre, admis à concourir les pharmaciens de 1re classe aspirant au diplôme supérieur.

Les candidats pourvus du grade de bachelier ès-lettres ou de bachelier ès-sciences complet, qui ont été admis à ces grades avec la note *Bien*, pourront obtenir, sans concours, une bourse de première année.

Les sujets des compositions seront adressés par le ministre au recteur sous un pli cacheté, qui sera remis au président du jury et décacheté par lui, en présence des élèves, à l'ouverture de la séance du concours.

Société régionale d'horticulture. — Le dernier numéro du *Journal de la Société* contient un règlement relatif aux visites de *marchés*. L'administration, toujours à l'affût de tout ce qui peut contribuer aux progrés de l'horticulture, a institué ce concours dans le but de réaliser à Lille, centre des affaires du Nord de la France, une espèce de *franc marché aux fleurs* tous les derniers mercredis du mois, à partir du mois d'avril, jusqu'à fin septembre de chaque année.

Par ce moyen, les horticulteurs et les amateurs étrangers à la ville de Lille, trouveront sur les marchés un assortiment de plantes et de fleurs appropriées aux besoins de chaque mois de l'été ; d'un autre côté, les horticulteurs et les fleuristes de Lille et des environs, y trouveront leur avantage. en ce sens et sans que cela lése leurs interêts, qu'ils seront récompensés à la fin de chaque année.

Le règlement précité comprend trois catégories :

1° Marchands de plantes fleuries ou plantes ornementales ; 2° marchands de plantes vivaces de pleine terre et d'arbustes ; 3° bouquetières :

Les récompenses sont affectées comme suit : 1re catégorie : 1er Prix, médaille de vermeil ; 2e prix id. arg. 1re classe ; 3e prix id. id. 2e classe ; 2e catégorie : 1er prix, id. id. 1re classe ; 2e prix, id. id. 2e classe ; 3e catégorie : 1er prix id. id. 1. classe. 2e prix, id. id. 2e classe.

Pour la première visite, le jury, composé d'amateurs, passera le mercredi 28 juin courant, de 8 à 10 h. du matin. Tous les horticulteurs fleuristes etc., indistinctement, en faisant la demande au secrétaire général de la Société régionale, rue d'Arras, 84, à Lille, peuvent prendre part à ces concours.

Au Conservatoire. — Parmi les élèves des classes de chant du Conservatoire de Paris, admis cette année à concourir, nous trouvons les noms de trois de nos concitoyens, M. Labis, élève de M. Saint Yves Bax, M. Deteneuille et Mlle Vial, élèves de M. Bonnehée. Le nombre des concurrents est de 47, dont 25 femmes et 22 hommes.

M. Labis est aussi admis à concourir dans la classe d'opéra.

Pour le violoncelle, sont admis à concourir : M. Deblauwe, dont nous avons déjà parlé, et M. Brisy, de la classe de M. Franchomme.

Ces résultats font honneur au Conservatoire de Lille.

Les Orphéonistes. — Les Orphéonistes lillois se sont formés vendredi soir en députation pour aller féliciter l'Orphéon de Fives, du succès que cette société a remporté au concours de Saint-Quentin.

Une magnifique couronne a été offerte à leur chef, M. Buridant.

A propos des Orphéonistes, nous croyons savoir qu'ils sont disposés à serendre au concours de Roubaix.

La Société des Sauveteurs. — La Société des Sauveteurs du Nord tiendra sa séance annuelle le dimanche 9 juillet.

Comme les années précédentes, une messe sera chantée à l'église Saint-Maurice, à midi.

A trois heures, séance solennelle au Conservatoire de musique.

La Société des Comptables. — La Société de Comptables et Employés de commerce de l'arrondissement de Lille, dont le siége est place Ribour, 14, informe ses membres que la Commission des jeux a organisé, pour le lundi 26 courant, à neuf heures du soir, un *Concours au valet de pique* ; de très beaux prix seront distribués aux vainqueurs.

Cette originalite ne peut manquer d'attirer les sociétaires en grand nombre.

Un compositeur lillois. — Notre concitoyen M. Jules Deplantay vient de faire éditer un délicieux *menuet* qu'il intitule : «Souvenir de l'Exposition internationale d'art industriel » et qu'il dédie aux visiteurs du Palais-Rameau.

Beaucoup de lillois connaissent le talent d'improvisation musicale de M. Deplantay qui est organiste dans une de nos paroisses. Ce n'est point pour eux que nous avons dit que ce menuet est joli, car ils ne pouvaient douter que, signé Deplantay, cette composition ne fût originale et charmante.

Nous avons appris avec plaisir que les pianos Pruvost, dont M. Deplantay a le dépôt exclusif pour le Nord, viennent d'être récompensés d'une médaille d'argent, par le jury de l'Exposition.

Vols. — Alfred Datelassier, à la gare de Fives, a été arrêté hier après-midi, pour vol de bois au préjudice de la Compagnie.

Un garçon de café, Florimond Lernould, a été aussi arrêté pour vol d'une somme de 140 fr., au préjudice de son patron.

Vol de charbon. — Un vol assez important de charbon a été découvert hier après-midi à la gare Saint-Sauveur.

Un individu venait d'entrer dans la gare avec un chariot attelé d'un cheval. Il conduisit son attelage près d'un monceau de charbon, après avoir chargé la voiture, il se dirigeait vers la sortie, quand un des surveillants s'approchant, se disposait à lui demander le billet de chargement, necessaire en pareille circonstance. Mais notre homme n'attendit pas la fin de la phrase de son interlocuteur. Il sauta de son chariot et prit la fuite en escaladant le mur de clôture.

Le surveillant avertit le chef de gare. Après avoir examiné la plaque de la voiture, qui ne porte d'ailleurs aucun nom. Celui-ci a avertit la police qui recherche activement le coupable.

Coups de couteau. — Hier, vers une heure du matin, le sieur Auguste B... âgé de 30 ans, mécanicien, s'est donné un coup de couteau, dans un estaminet du boulevard Vauban.

Les causes de cette tentative de suicide sont inconnues.

Mort subite. — Hier, vers 7 heures du soir, le nommé Vandenbrouck, terrassier, âgé de 43 ans, est tombé mort rue du Long-Pot, à Fives. MM. les docteurs Wartelle et Deblonde ont déclaré qu'il avait succombé à une hémorrhagie pulmonaire.

Rixes. — Le bruit courait hier, en ville, qu'une rixe sanglante aurait eu lieu, dans la nuit de vendredi à samedi, dans la commnne d'Haubourdin. Notre reporter qui s'est rendu sur les lieux, nous annonce que ce bruit est dénué de fondement, il y a simplement eu, une rixe entre deux ivrognes, qui sortaient d'un estaminet situé sur la route de Beaucamps vers neuf heures du soir. Un des combattants a reçu un coup de talon à la figure, une légère hémorragie s'est produite, les racontars sont allés leurs trains et ont considérablement grossi l'affaire.

Bibliographie. — Le *Bulletin* n° 36 (9e année) de la Société industrielle du nord de la France vient de paraître.

Il expose un résumé complet des travaux de la Société pendant le troisième trimestre de 1881. En voici la nomenclature :

1° Travaux de la Société (assemblées générales mensuelles);
2° Travaux des Comités (génie civil, filature. arts chimiques, utilité publique);
3° Travaux et mémoires présentés;
4° Travaux et mémoires couronnés par la Société;
5° Documents divers.

Fin de saison 30 0/0 de rabais sur tous les vêtements d'Eté, Maison Thiery aîné et Cie, 26 et 28, Place du Théâtre, 1, 3 et 5, rue des Sept-Sauts, à Lille.

DEUX ANNIVERSAIRES

La fête historique de la réunion de Lille à la France, si ardamment lâncée par la jeunesse lilloise et si malencontreusement empêchée par le ministre de la guerre a suggéré à la municipalité l'idée d'un cortège différent, sans troupe et sans luxe et dont le déploiement serait fixé au 22 septembre.

Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que le projet nouveau n'a rien de commun avec celui que nous leur avions recommandé et qui avait rencontré dans le public de si nombreuses et si profondes sympathies.

La municipalité veut célébrer en ce jour l'anniversaire de la proclamation de la première République, il ne s'agit pas d'une fête locale mais bien d'une fête exclusivement politique.

Nous ne pouvons pas admettre quoi qu'en dise un de nos confrères qu'on ait voulu célébrer en même temps l'anniversaire du bombardement de Lille, ce serait croire la commission municipale trop ignorante des choses locales ou trop peu patriote.

Le 22 septembre est la date ou les Autrichiens ont commencé ce terrible bombardement dont notre ville a eu tant a souffrir et pendant lequel nos édifices ont été détruits, nos ancêtres blessés ou tués.

La nuit du 7 au 8 octobre qui est l'anniversaire de la délivrance de la ville et du départ des assiégeants est une date joyeuse, mais le 22 septembre est une date néfaste qu'on ne peut fêter à Lille.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Séance du 24 juin 1882

Audience du 24 juin

L'audience du samedi est de préférence destinée aux batailleurs.

Aussi, aujourd'hui le défilé en est long. Coups, violences, bris de clôture, la série est complète

Classons les combattants suivant mérite.

Alphonse, Gustave et Jules Defrétin, de Faches, sont unis comme doivent d'ailleurs l'être trois frères. Malheureusement, le 11 juin courant, à dix heures 1/2 du soir, ils se trouvaient dans le cabaret du *Ramponeau*, tenu par le sieur Denneau.

Mme Denneau refusa un litre à ces jeunes gens parce que, dit-elle, la retraite allait sonner.

Le cabaretier, lui, voulait livrer la fameuse canette. On se chamailla un peu et le père Denneau eut à un moment sur le dos les frères Defrétin, Alphonse surtout, car les deux autres semblaient s'être bornée à vouloir séparer les combattants. Bref, le cabaretier reçut plus d'une taloche; il en distribua aussi. Sa femme l'imita, mais si on l'en croit, ce fut à son propre détriment. Elle a reçu, dit-elle, des coups de pied un peu partout, et elle en porte les marques.

Elle offre même d'exhiber au Tribunal ces témoignages frappants — ou frappés. — Mais M. le président s'empresse de se récuser, on le comprend.

— Allez vous asseoir, lui est-il dit pour en finir. Elle va s'asseoir, mais de fort mauvaise grâce.

Le témoin, ou plutôt le plaignant Denneau, comparaît à son tour. Il raconte la scène.

— J'ai été jeté à terre, dit-il, et les trois Defrétin ont frappé alors sur moi.

— Menteur ! s'écrie Alphonse. C'est moi au contraire qui a eu sur le dos toute votre famille et ils frappaient, ils frappaient ! Je me suis défendu, voilà tout.

— Tu as tapé sur ma femme...

La femme Denneau, au fond de l'auditoire : Là ! vous voyez bien ! et elle veut s'avancer de nouveau et apporter *ses* traces de coups de pied. Elle tient décidément à les faire voir, et l'huissier de service a toutes les peines du monde à lui barrer le chemin. (On rit dans tout l'auditoire.)

Voici maintenant un témoin sourd, mais sourd, comme il n'est pas permis de l'être.

— Votre nom?

— C'est Alphonse qui...

— Je vous demande votre nom.

— Ah ! je n'ai pas vu grand'chose.

Enfin, l'huissier et le défenseur, réunissant leurs voix, parviennent à lui faire entendre quelque chose.

— Je n'ai pas *entendu* disputer (rire universel), mais j'ai vu Alphonse se battre avec le cabaretier.

Et c'est tout ce qu'on en peut tirer.

La défense est présentée par Me Werquin père. Plusieurs traits piquants, lancés par le spirituel avocat, feront certainement du bruit demain dans Faches-Landerneau; mais les clients en bénéficient aujourd'hui.

Ils ne sont condamnés, en effet : Alphonse Defrétin qu'à 8 jours de prison, et ses deux frères, Gustave et Jules, qu'à 16 francs d'amende et aux frais.

Coups

Ceci est une histoire de contrebandiers.

Maurice Dhalluin, 28 ans et Alphonse Dulaurier, 27 ans, de Roubaix, cherchaient partout Lauridan et ils le trouvèrent enfin à Wavrin.

Les préliminaires de la « conférence » ne furent pas longs.

Pif ! paf ! attrape, canaille, voilà par où ils débutèrent : le déluge durerait encore si Lauridan n'était rentré au plus vite dans la maison, où du reste ils le poursuivirent encore, toujours frappant, tous bousculant Lauridan et l'accablant des plus jolis compliments.

Celui-ci s'avance à la barre d'un air furibond ; il a l'air exaspéré.

Il parle de Mont-à-Leux, où il a travaillé.

— Toi, travaille et à Mont-à-Leux encore, s'écrie Dhalluin. Tu n'as seulement jamais travaillé de ta vie ! Tu n'es bon qu'à faire la fraude et à ne pas payer ceux qui te la fournissent.

Le témoin se recrie de son côté et raconte comment le prévenu Dhalluin l'a battu. Pour Dulaurier il n'a prêté à son camarade que l'aide de sa présence dans cette belle besogne.

Dhalluin fera pour cela 15 jours de prison et le prix de mes *marchandises*, dit il en s'en allant ?

Dulaurier est acquitté.

Me Petit-Jean.

POUR LES PAUVRES DE LILLE

Graves révélations de la *Comédie politique* au sujet du refus de concours des troupes de la garnison de Lille aux fêtes commémoratives qui devaient avoir lieu en cette ville en août prochain :

PAR LE TÉLÉGRAOHE

Du général Lallemand, commandant le 1er corps d'armée, à Lille, au général Billot, ministre de la guerre à Paris.

La jeunesse de Lille organise une fête de bienfaisance composée d'une kermesse et d'une cavalcade. Tout s'annonce bien. On a fait appel aux souscriptions particulières, et les souscriptions particulières ont afflué dans la Caisse du Comité d'organisation. Tous les partis sont d'accord sur le programme de cette fête et ils ont conclu à cette occasion une sorte de trêve de la charité. On compte sur une grande affluence de visiteurs, dont profiteront et le commerce lillois et les nombreux indigents de la ville... Mais on me demande le concours de la garnison. Que dois je répondre ?

Du général Billot au général Lallemand.
Dépend... Que doit représenter kermesse ?

Du général Lallemand au général Billot.
Hercules, sauvages d'occasion, saltimbanques...

Du général Billot au général Lallemand.
Jusque-là rien à dire... point de vue républicain... Mais cavalcade?... Que doit représenter cavalcade ?

Du général Lallemand au général Billot.
Cavalcade représentera entrée Louis XIV Lille après siége d'août 1667.

Du général Billot au général Lallemand.
Tonnerre de D... ! Comme y allez, vous!.. Entrée Louis XIV !... Armée républicaine peut pas concourir à ça !.. Proposez de ma part au Comité remplacer ça par bataille Beaune-Rollande ou Héricourt..

Du général Lallemand au général Billot.
Vu président Comité. Dit Beaune-Rollande et Héricourt impossibles, parce que certain général français que nomme pas arrivé champ bataille comme certain marquis que peut, dit-il, nommer qu'en latin.... Ai pas bien compris.... Et vous ?

Du général Billot au général Lallemand.
Moi non plus.. Reviens Conseil ministres.. Ai consulté là-dessus. et séance été chaude. Grévy consent entrée Louis XIV, pourvu que Louis XIV y soit pas, Wilson s'oppose à ce que le dauphin y soit. Freycinet demande qu'on éloigne Vauban. Et moi me vexerait si dans cortège y avait Turenne ou Louvois. Arrangez choses dans ces conditions...

Du général Lallemand au général Billot.
Devient bien difficile

Du général Billot au général Lallemand.
Remplacez entrée Louis XIV Lille par entrée Grévy et famille Mont-sous-Vaudrey

Du général Lallemand au général Billot
Jamais oserai proposer ça Comité.

Du général Billot au général Lallemand
Autre idée : si cavalcade représentait mon entrée triomphale couvent Frigolet, après huit jours tranchée ouverte... Ça qui serait chouette...

Du général Lallemand au général Billot
Craint que Comité trouve pas si chouette que ça.

Du général Billot au général Lallemand
Zut!... Accorde point soldats, accorde point musique, accorde personne. Participation troupes fêtes de ce genre peut que nuire à discipline... Rrrrompez !...

Pour copie difforme :
Tur-Lu-Tu-Tu.

RÉGION DU NORD

Hazebrouck. — *Une comparse manœuvre.* — Nous lisons dans l'*Indicateur d'Hazebrouck* :

« Il s'est passé, ces jours derniers, dans un village de nos environs, un fait étrange, dont nous croyons devoir faire mention.

» La classe venait de finir. Un « monsieur » aux manières distinguées, vêtu avec une certaine élégance et parlant un langage choisi, se présenta chez l'instituteur de la commune en qualité de fonctionnaire délégué pour visiter les bâtiments scolaires.

» L'instituteur, un peu méfiant, lui fit observer que récemment il avait eu l'honneur de recevoir son inspecteur, et se permit d'ajouter, fort poliment, que n'ayant pas l'honneur de le connaître, il lui serait agréable de voir un titre quelconque qui l'autorisât à procéder à cette visite.

» Le « monsieur » déclara — faussement, comme la suite semble le prouver, — qu'il était envoyé par le gouvernement pour enlever les crucifix de l'école.

» — Avant d'enlever les crucifix de mon école, répliqua l'instituteur, il vous faudrait d'abord m'enlever moi-même.

» Devant cette attitude énergique, le monsieur n'insista pas du avantage, salua et sortit.

» On le vit peu après aller et venir devant l'école des filles, mais il ne dut pas y recevoir meilleur accueil, l'instituteur ayant eu soin de prévenir la maîtresse directrice.

» Il est fort probable que cet instituteur a eu affaire, non pas à un envoyé du gouvernement, mais à quelque libre-penseur qui espère ainsi pouvoir intimider les maîtres et maîtresses d'école dans nos campagnes.

» Il importe que ces faits soient portés à la connaissance de nos lecteurs, afin que dans les communes, si des visites du même genre avaient lieu, les personnes qui en seraient l'objet prennent les mesures pour s'assurer de l'identité des personnages qui se permettent de jouer pareil rôle. »

On voit que toutes les manœuvres sont bonnes aux ennemis de l'enseignement chrétien.

Arras. — La huitième liste de la souscription ouverte pour l'érection d'un monument à la mémoire de Mgr Lequette a produit la somme de 1,500 frs, ce qui porte le total à 20,750 frs.

Calais. — Samedi matin, un ouvrier tonnelier, Louis Dezotteux, a essayé de tuer à coup de maillet, Euphémie Décrouille, demeurant à Coquelles.

La victime de cet attentat a été si maltraitée qu'on craint pour sa vie.

— On vient d'arrêter un jeune homme de 19 ans qui a détourné des marchandises pour une somme de 5,000, fr au préjudice de son patron M. Chevalier, fabricant de tulles.

Bergues. — L'état de M. le chanoine Delautre, archiprêtre de Bergues, quoique laissant peu d'espoir, est aussi satisfaisant que possible.

M. Delautre a fait sur la tête une chute qui, vu son grand âge, a un caractère spécial de gravité.

Le malade a d'ailleurs conservé pleine et entière connaissance.

— Saultain. — Les bureaux de poste de Saultain et St-Aubert seront mis en activité le 1er juillet prochain.

Le bureau de Saultain desservira les communes de Saultain et d'Etreux distraites de l'arrondissement postal de Valenciennes.

Le bureau de St-Aubert desservira les communes de St-Aubert de Villers-en-Couché actuellement desservies par Iwuys celle de St-Hilaire desservie par Carnières et celle de St-Vaast desservie par Solesmes

— Saint-Omer. — Le 8e de ligne célébrait vendredi la fête de son drapeau, à l'occasion de l'anniversaite de la bataille de Solférino, à laquelle le régiment assistait. La fête, toute militaire, attirait néanmoins une foule nombreuse sur l'esplanade.

Le programme comprenait des jeux divers, exercices de gymnastique, assaut d'armes, et concert. Succès complet.

— Le président de la République a commué en la peine des travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée en mars dernier par la cour d'assises de Saint-Omer contre le nommé Otto Hupp, sujet allemand, convaincu d'assassinat commis à Baincthun près Boulogne.

LE DRAME DE MARQUION

Un drame épouvantable qui rappelle de loin l'affaire Fenayron vient de jeter l'émoi parmi nos paisibles populations.

Un jeune homme de 17 ans connaissait depuis longtemps une jeune fille de notre commune qui a épousé, il y a quelque temps, un employé de la régie.

L'idylle se poursuivit après le mariage. Le mari s'en aperçut, attira le jeune homme dans un endroit écarté de la campagne et le noya dans un ruisseau.

Depuis trois semaines, on recherchait le meurtrier et la victime dont on ignorait la mort.

On vient de découvrir le cadavre de cette dernière, à peu près méconnaissable.

L'assassin a été arrêté au Hâvre.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Alphonse Vanlabeke, rue Jacquart, rue du Gaz 3. — Blanche Mention, rue de la Chaussée 17. — Paul Cocheteux, chemin des Loups maisons Carrette — Victor Secret, rue Franklin maisons Pollet. — Gabrielle Blauwart, rue de l'Hommelet cour Lehoucq 1. — Achille et Marie Detournay, jumeaux rue de Barbieux maisons Grimonprez. — Emile Renaux, rue du Quai cour Malingie 15. — Marie Dewilde, rue de la Guinguette cour Mullier 18. — Georges Meurisse, rue de l'Hommelet 2. — Henri Lievin, rue de l'Epeule cour Lampe 10. — Mathilde Leclercq, rue Marceau. — Marie Fièvet, rue de Béthune 20.

Déclarations de décès du 24 juin. — Sophie Thilier, 1 jour rue Turgot maisons Salembier 4. — Flavie Bouche, 72 ans ménagère hameau du petit Beaumont maisons Loridan 1. — Louis Hauwel, 70 ans pensionnaire aux Petites-Sœurs. — Céline Meillassoux, 3 ans rue St-Jean. — Zulma Deffrenne, 1 an rue du Pile 234. — Jules Desmyder, 17 ans Hôtel-Dieu. — Gleton, présenté sans vie rue des Halles.

Mariages du 24. — Albert Hubert, 27 ans employé de commerce et Elise Rousseaux, 23 ans sans profession. — Emile Delcourt, 24 ans tourneur en cuivre et Adèle Vierlincke, 21 ans dévideuse. — Ferdinand Willaumez, 37 ans domestique et Eugénie Desmettre, 47 ans servante. — Alfred Duprez, 22 ans carrossier et Victoire Decnerle, 21 ans chamareuse.

Etat-Civil de Tourcoing. — Naissances du 24 juin. — Gustave Der Waux, Malcense. — Charles Degand, Blanc-Seau. — Georges Delesalle, rue de la Croix. — Léontine Frayman, Pont de Neuville.

Décès du 24. — Zélie Ghesquière, 43 ans rue Joire.

Mariages du 24. — Joseph-Rose Druon, 25 ans tisserand, et Adèle-Clara Haquet, 24 ans tisserande. — Philippe Dervaux, 25 ans menuisier, et Pauline Merlin, 24 ans dévideuse. — Jean-Louis Ferryn